

# METTRE EN ŒUVRE UN PROGRAMME DE PROMOTION DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE DANS SON ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL

Les différentes évolutions du cadre législatif, les recommandations de bonnes pratiques de la HAS proposent un cadre de référence qui promeut la prise en compte globale des besoins de santé des personnes en situation de handicap. Favoriser l'accès à la prévention et à l'éducation pour la santé pour améliorer et mettre en cohérence le parcours de santé de la personne accompagnée en ESMS, est donc un enjeu d'actualité.

En tant que cadre intermédiaire/chef de service, ou coordinateur il convient de pouvoir s'appuyer sur les outils existants, développer la collaboration des professionnels mais aussi la participation des usagers afin de concevoir une stratégie opérationnelle de programme de promotion de la santé au sein de son établissement ou service.

Comment organiser son action de manière innovante, complémentaire tout en tenant compte de la complexité du contexte institutionnel ? Comment enrichir la pratique professionnelle de son équipe tout en répondant aux besoins des usagers ?

## PUBLIC

Chefs de service, cadres intermédiaires ou coordinateurs des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap

## DURÉE

4 jours : 2 x 2 jours, soit 28h de formation

## DATES

3/4 juin 2024  
et 18/19 novembre 2024

## LIEU

Dijon

## INTERVENANTES

Corinne L'HORSET,  
responsable formation -  
Ireps BFC

Maurine MASROUBY,  
responsable activités et  
développement - Ireps BFC

## COÛT DE LA FORMATION

950 €

## RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES

Corinne L'HORSET  
c.lhorset@ireps-bfc.org  
Tél. : 03 85 20 51 99

## PRÉREQUIS

Être en poste de chef de service, cadre intermédiaire ou coordinateur en établissement ou service médico-social accueillant des personnes en situation de handicap

## OBJECTIF DE LA FORMATION

S'approprier les fondements et méthodes de l'éducation et la promotion de la santé pour développer un programme adapté à son contexte institutionnel et savoir le mettre en pratique auprès des professionnels

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les différentes dimensions du parcours de santé des personnes handicapées
- Mettre en œuvre un programme d'éducation et promotion de la santé au sein de son établissement ou service
- Identifier les rôles et complémentarités de chaque professionnel dans la réalisation d'un programme de promotion de la santé et adapter l'organisation professionnelle à cet effet

## CONTENU DE LA FORMATION

- Parcours de santé et handicap : enjeux et limites d'intervention
- Promotion et éducation pour la santé : outils et méthodes de développement
- Planification et pilotage d'un programme de promotion de la santé
- Éléments législatifs et recommandations de bonnes pratiques
- Les fondements méthodologiques de la participation et de la collaboration professionnelle
- Identification des ressources territoriales au service de la promotion de la santé des personnes accompagnées

## VALIDATION DE LA FORMATION

- Émargement et suivi de présence par demi-journées
- Écriture de son projet à la fin de la formation
- Évaluation de la satisfaction et de l'atteinte des objectifs en fin de formation et quelques mois après la formation